



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 98854

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la faiblesse du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les actions réitérées des personnels et de leurs représentants ont permis d'obtenir une augmentation du budget 2017 mais celle-ci ne permet pas de faire face à toutes les demandes légitimes en matière de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Ni à la mise en sécurité des campus puisqu'une exonération de 30 millions d'euros pour les universités sur leur versement au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) vient d'être annoncée. Cette annonce démontre la faiblesse du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche qui oblige à financer certaines mesures obligatoires au détriment des actions d'insertion des personnes handicapées. Elle démontre aussi que cette nouvelle ponction qui s'ajoute à celle de 90 millions sur trois ans et le parlementaire s'interroge sur la volonté de l'État de maintenir l'existence de ce fonds d'autant que le Gouvernement tarde depuis plusieurs mois à nommer les nouveaux membres du comité national de ce fonds. Il lui demande, dans le cadre du prochain projet de loi de finances, de dégager les moyens nécessaires en la matière et de lui donner l'assurance du maintien du FIPHFP.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98854

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 septembre 2016](#), page 8062

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)